

Le dossier du Parc national de la Vallée de la Semois est déposé



Les équipes des deux parcs naturels se sont pleinement impliquées dans l'élaboration du dossier,

ROSSIGNOL

Au terme de plusieurs mois d'un travail collectif de réflexion, de conception et de rédaction ayant impliqué plus de 150 acteurs du territoire, le dossier final du projet de Parc national de la vallée de la Semois a été soumis aux autorités de la Région wallonne.

Il sera examiné par un comité d'évaluation, chargé d'analyser les quatre candidatures à la création de deux parcs nationaux de Wallonie.

Pour rappel, l'enjeu d'un Parc national de Wallonie est de valoriser « *un patrimoine naturel d'exception à des fins de conservation de la nature et de valorisation touristique* ».

Les équipes des deux parcs naturels constituant le bureau de projet, se sont pleinement impliquées dans l'élaboration de ce dossier, composé d'un plan directeur (vision à 20 ans) et d'un plan opérationnel (actions à réaliser en 2023-2026).

Le dossier final a été approuvé à l'unanimité par la coalition territoriale, porteuse du projet et responsa-

ble de sa réalisation et de sa vision à long terme, ainsi que par les conseils communaux des huit communes du territoire à savoir : Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Tintigny et Vresse-sur-Semois. La décision finale devrait être connue en décembre 2022.

Quelle qu'en soit l'issue, un partenariat entre les deux Parcs naturels et le WWF-Belgium a été signé en juillet dernier. Un certain nombre d'actions permettront de protéger la loutre, le lynx et la biodiversité en général au-delà de 2023 sur le territoire. **P.S.**